

Ben Mahfoudh, Haykel (Tunisie)

Note verbale

L'ambassade de la République tunisienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. En référence à sa note ICC-ASP/19/SP/01 du 20 décembre 2019 relative à l'élection des juges de la Cour pénale internationale, l'ambassade a l'honneur d'informer le Secrétariat que la Tunisie a décidé de présenter la candidature de M. Haykel Ben Mahfoudh à l'élection des juges de la Cour pénale internationale (au titre de la liste B), qui aura lieu à la dix-neuvième session de l'Assemblée des États Parties (au Siège des Nations Unies, à New York, du 7 au 17 décembre 2020).

À l'appui de la candidature de M. Ben Mahfoudh, l'ambassade de la République tunisienne joint à la présente note verbale le document visé au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6, ainsi que le curriculum vitæ du candidat proposé.